

# INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

## Championnat de France des Clubs

## Championnat de France des Clubs Masters

### 14 et 15 Décembre 2024 - DIJON

*Piscine Olympique Dijon Métropole*



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS  
NAGE AVEC PALMES

FFESSM  
FÉDÉRATION FRANÇAISE  
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

14>15  
DEC  
2024

PISCINE  
OLYMPIQUE  
DIJON  
MÉTROPOLE

Crédit Photos: ville de Dijon/Unlimited Prodig/FFESSM

MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE  
ASSOCIATIVE

Dijon

DIJON  
MÉTROPOLE

CC BY NC ND  
Dijon Métropole

UCPA  
SPORT ACCESS

LA FONT  
ASSURANCES

Version 1 du 12/11/2024

## Collège des Juges

**Le Délégué : Antoine FAUVEAU**

**La Juge Arbitre : Joëlle BLEIN**

**La Secrétaire : Pascale FERRIER**

### Technique

Le championnat se déroule à la piscine Olympique Dijon Métropole, 12 Rue Alain Bombard, 21000 Dijon.

Bassin sportif de 50m, 10 couloirs, plots des deux côtés

Bassin de récupération 25m, 4 couloirs d'eau

### Programme et horaires

Attention les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés en fonction du nombre d'engagements

Vendredi 13 décembre 2024
16h45 - 19h : Entraînement possible sans matériel après paiement de l'entrée bassin
17h - 19h : Accueil des clubs, vérification des paiements des engagements (1 personne par club)
18h-19h : Réunion du collège des juges

Samedi 14 décembre 2024	
Session 1 matin	Session 2 après-midi
<b>Accueil des clubs: 7h45</b>	<b>Accueil des clubs: 13h45</b>
Échauffement & réunion juges : 7h45 - 8h45	Cérémonie d'ouverture: 14h10 - 14h40
<b>Début des épreuves: 9h00</b>	Échauffement : 14h45 - 15h30
50m SF F	<b>Début des épreuves: 15h45</b>
100m BI H	50m AP H
200m SF F	50m BI F
400m SF H	100m SF H
100m IS F	200m BI F
400m BI H	200m IS H
<i>Pause 15mn</i>	800m SF F
100 SF X Master	<i>Pause 10mn</i>
200 BI X Master	6x50m AN1 H*
400 SF X Master	6x100m AN1 F*
	200 IS X Master
	100 BI X Master
	200 SF X Master

<b>Dimanche 15 décembre 2024</b>	
<b>Session 1 matin</b>	<b>Session 2 après-midi</b>
<b>Accueil des clubs: 7h45</b>	<b>Accueil des clubs: 13h30</b>
Échauffement : 7h45-8h45	Échauffement : 13h30-14h30
<b>Début des épreuves: 9h00</b>	<b>Début des épreuves: 14h45</b>
50m SF H	50m AP F
100m BI F	50m BI H
200m SF H	100m SF F
400m SF F	200m BI H
100m IS H	200m IS F
400m BI F	800m SF H
<i>Pause 15mn</i>	<i>Pause 10mn</i>
50 BI X Master	6x50m AN1 F*
50 SF X Master	6x100m AN1 H*
4x100 SB X Master	Récompenses Championnat de France des Clubs
Récompenses Championnat de France des Clubs Masters	

*Nota : Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer en fonction des engagements.*

## Résultats et podiums

Les résultats vous seront communiqués via le groupe WhatsApp "24CFC Dijon-Chefs d'équipe".

Un seul appel sera effectué, les équipes devront être complètes lors des podiums.

Pour rappel, une amende de 250€ sera appliquée en cas de médaillé absent, comme précisé dans le Règlement Sportif en vigueur.

## Communication

**Lien du groupe WhatsApp Chefs d'équipe :**

<https://chat.whatsapp.com/JTfoixSaEMNI27BqIBlsIK>

Seront diffusées sur WhatsApp, les diverses informations de la compétition. Pour toute demande, vous adresser au Délégué.



## Paiement des frais d'engagement

Pour rappel, vous pouvez régler vos frais d'engagement via HelloAsso ou exceptionnellement par carte bancaire auprès du secrétariat.

Le montant dû vous sera adressé par mail au moment de la publication des listes de départ.

## Documents Administratifs

Conformément au règlement sportif spécifique nage avec palmes, les chefs d'équipes devront être en possession de l'ensemble des documents administratifs obligatoires. Ces documents pourront être contrôlés à tout moment par la Commission Nationale Nage avec Palmes.

En cas de contrôles anti-dopage, les athlètes doivent être munis de leur pièce d'identité ainsi que d'une autorisation parentale pour les mineurs.

## Processus de réclamation

Pour rappel, toute réclamation doit être adressée au secrétariat par le chef d'équipe.

Toute réclamation déposée par une autre personne que le chef d'équipe sera refusée.

## Informations diverses

- Il n'y aura pas de réunion des chefs d'équipes.
- Pour les clubs ne pouvant pas se présenter au secrétariat le vendredi soir, une permanence de 30mn sera assurée le samedi matin 8h15 à 8h45 dans le hall d'accueil de la piscine
- Durant la compétitions, une attention particulière sera demandée aux clubs dans:
  - la gestion de leur déchets
  - l'utilisation des vestiaires pour se changer
- **Gonflage des bouteilles**
  - vendredi 13 décembre: 19h30
  - samedi 14 décembre: 8h00 à 9h30 et 14h00 à 15h30
  - dimanche 15 décembre: 8h00 à 9h30 et 14h00 à 15h30

Dépôt et récupération des bouteilles d'immersion dans les chariots situés derrière la zone de départ.

- Pendant l'heure du déjeuner, les clubs auront la possibilité de laisser leur matériel à la piscine. Chaque soir, les gradins, casiers/vestiaires devront être libérés.

- **Cérémonie d'ouverture** - Samedi 14 décembre 14h10

Nous demanderons aux nageurs de se regrouper à 13h55 en tenue de club (2 personnes par club) côté bassin récupération/échauffement.

En fin de cérémonie d'ouverture, les médaillés internationaux juniors et séniors 2024 seront récompensés.

- **Bassin de récupération**

Le bassin de récupération (25m, 4 lignes d'eau) ouvert pendant toute la durée de la compétition.

Les masters pourront s'échauffer pendant les heures prévues sur le planning dans le bassin de compétition puis dans le bassin 25m.

Port du bonnet de bain obligatoire dans tous les bassins.

## Plan de circulation

